

# Vielien

Volume 15 - Numéro 2 - Été 2025

Avec vous,  
au cœur des **DROITS**

COMITÉ DES USAGERS  
Montmagny-L'Islet

*Vos droits en santé,  
une priorité !*

Cette revue vous est offerte gracieusement par le comité des usagers Montmagny-L'Islet et les comités de résidents des Centres d'hébergement de Cap-Saint-Ignace, Montmagny, Saint-Jean-Port-Joli, Saint-Fabien-de-Panet et les Maisons d'hébergement de Saint-Eugène et Sainte-Perpétue.



*Ça se passe chez nous...*

## **Centre d'hébergement de Saint-Fabien-de-Panet**

### **Le CHSLD ouvre ses portes pour un marché de Pâques**

C'est avec beaucoup de fierté et de plaisir que nous avons organisé, au CHSLD de Saint-Fabien-de-Panet, un marché de Pâques, en collaboration avec mes précieuses bénévoles. L'objectif était simple, mais porteur : créer un moment rassembleur où familles, amis, résidents, artisans et membres de la communauté pouvaient se retrouver dans un même espace, autour de la créativité et du partage.

Treize artisans locaux ont généreusement accepté de participer à cette belle initiative. Certains accueillaient l'idée avec curiosité ou même quelques doutes, et nous n'étions pas entièrement certains du résultat. Mais rapidement, l'ambiance festive et conviviale a dissipé toute incertitude. L'événement a connu un véritable succès.

J'ai vu des résidents émerveillés devant les créations colorées et inspirantes, des membres du public découvrir avec enthousiasme nos artisans locaux, mais aussi notre établissement. Ce marché a été une porte ouverte sur notre milieu de vie, brisant les murs physiques et symboliques entre l'institution et la communauté. Même si la majorité de nos résidents n'ont pas réalisé d'achats, nous avons tenu à leur offrir une collation gourmande, préparée avec soin par l'une des artisanes présentes. Ce petit geste a été très apprécié et a permis à chacun de goûter à la magie du moment.

Je dis souvent que les projets donnent du sens à la vie. Une vie faite uniquement de routines, sans inspiration ni nouveauté, peut devenir bien monotone. Résider en CHSLD ne signifie pas que tout est terminé, bien au contraire; il est encore temps de vivre, de créer, de découvrir et de s'émerveiller. Des initiatives comme celle-ci en sont la preuve vivante.

Je tiens à remercier chaleureusement Martine et Myriam, nos bénévoles du jour, ainsi que tous les artisans et les visiteurs qui ont contribué à la réussite de cette journée. Grâce à vous, cette idée est devenue un moment inoubliable.

*Laurence Bélanger, t.e.s.  
CHSLD Saint-Fabien-de-Panet*

# 15 juin – Journée mondiale de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées

## Et si on cultivait ensemble la bientraitance ?

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées, nous lançons un appel à la mobilisation : la bientraitance est l'affaire de tous. C'est le moment de poser un regard sincère sur nos gestes, nos paroles, nos silences et notre façon d'accompagner ceux que nous aimons.

Quand on pense à la maltraitance, on imagine souvent des gestes violents ou des situations extrêmes. Pourtant, la maltraitance peut aussi être **subtile, non intentionnelle**... et parfois même cachée derrière de bonnes intentions. Par exemple :

- parler à la place de la personne sans lui demander son avis;
- forcer quelqu'un à suivre un horaire qui ne lui convient pas;
- prendre des décisions sans expliquer ni consulter la personne impliquée;
- négliger certains soins.

En tant que proches aidants, votre rôle est précieux. Vous contribuez à créer des milieux où votre proche se sent **respecté, écouté et valorisé**.

## Être bientraitant, c'est :

- **demander l'avis** de la personne, même si on pense savoir ce qu'elle veut ou ce qui est bon pour elle;
- **respecter son rythme**, ses silences, ses préférences;
- **encourager son autonomie**, selon ses capacités;
- **écouter avec bienveillance**, sans jugement;
- **reconnaître ses limites** et chercher du soutien, sans culpabilité.

## Des ressources pour vous soutenir

Si vous êtes témoin ou inquiet d'une situation :

**Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés (LAMAA) : 1 888 489-2287**

**Comité des usagers ou comité de résidents** : soutien, information et défense des droits.

**Commissariat aux plaintes et à la qualité des services** : 1 877 986-3587

## Quelques actions pour souligner le 15 juin :

- porter un vêtement ou le ruban mauve, couleur de la lutte contre la maltraitance;
- appeler ou visiter un proche;
- s'informer sur les différents types de maltraitance;
- parler de la Journée autour de vous.

**Unissons-nous contre la maltraitance !  
Ensemble, bâtissons une culture de bientraitance.**



Le 15 juin,  
Journée mondiale de lutte contre  
la maltraitance des personnes âgées

**LA MALTRAITANCE**  
envers les personnes âgées

**C'est tolérance zéro!**  
N'hésitez pas à en parler et à agir

LIGNE AIDE MALTRAITANCE  
ADULTES AÎNÉS  
**1 888 489-2287**

7 JOURS SUR 7 DE 8 H À 20 H  
CONFIDENTIEL ET GRATUIT

Votre gouvernement

Québec

## ***Le comité des usagers Montmagny-L'Islet : une année d'écoute, d'action et d'engagement***

L'année 2024-2025 fut marquée par une forte mobilisation du comité des usagers de Montmagny-L'Islet (CUML), toujours fidèle à sa mission : représenter, informer et défendre les usagers du Réseau de la santé et des services sociaux. Malgré les incertitudes liées à la transition vers Santé Québec, les membres ont poursuivi leurs efforts avec conviction et dévouement pour soutenir les citoyens de notre territoire.

### ***Informer pour mieux outiller***

Parmi les grandes réalisations, soulignons la publication des quatre numéros du **journal VieLien**, diffusé à plus de 2500 exemplaires dans les CHSLD, les résidences, les organismes communautaires et les municipalités. Ce travail remarquable a été reconnu à l'échelle provinciale avec l'obtention du **Prix d'excellence du Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU)** dans la catégorie Information.

Le CUML a également distribué **720 calendriers des droits 2025**, insérés dans les paniers de Noël des organismes du territoire. Cette action a permis de joindre une clientèle vulnérable, souvent éloignée de l'information sur ses droits. À cela s'ajoutent plusieurs **kiosques d'information**, tenus lors de journées thématiques et d'événements régionaux comme le Salon de la 2<sup>e</sup> jeunesse.

Le comité a aussi organisé plusieurs **conférences** appréciées du public, notamment sur les soins de fin de vie et sur les droits des aînés.

La D<sup>re</sup> Michèle Morin et la D<sup>re</sup> Ariane Plaisance ont contribué à informer plus d'une centaine de citoyens. Ces activités permettent de renforcer le rôle du comité comme vecteur d'éducation citoyenne et de soutien aux proches aidants.

### ***À l'écoute des besoins du milieu***

Grâce à un **rapport d'évaluation** basé sur une centaine d'appels d'usagers, le CUML a pu cerner les préoccupations prioritaires de la population. Ces données ont été analysées et partagées avec les partenaires du réseau pour favoriser des ajustements concrets, notamment sur l'accessibilité à l'information.

Le comité a aussi participé à des sondages, à des rencontres stratégiques et a assuré une **vigie médiatique** constante pour rester au fait des enjeux locaux et provinciaux, tels que la réduction de services, les ressources disponibles en hébergement ou les soins intensifs à Montmagny.



## ***Un appui solide aux comités de résidents***

Le CUML soutient activement les **comités de résidents (CR)** des six CHSLD du territoire. Il leur offre un soutien logistique, administratif et financier, en plus de formations adaptées. L'objectif est de leur permettre d'agir de manière autonome, tout en étant bien accompagnés. L'uniformisation de la documentation et les outils de communication ont facilité leur travail et renforcé leur visibilité.

## ***Un engagement bénévole remarquable***

Au total, **2906 heures de bénévolat** ont été cumulées par les membres du CUML et des CR cette année. À elle seule, la présidente du comité, très active au sein des instances régionales, a consacré 470 heures à la défense des usagers. Un **comité gouvernance** a aussi été mis en place pour améliorer les pratiques et offrir des formations ciblées aux membres.

## ***Des partenariats essentiels***

Le CUML a entretenu des liens solides avec plusieurs partenaires, dont le bureau du député, des organismes communautaires, des comités du CISSSCA et le RPCU. Ces collaborations permettent d'étendre la portée du comité et d'assurer un meilleur accompagnement pour tous les usagers du territoire, notamment en milieu rural.

## ***Une volonté de poursuivre malgré l'incertitude***

Bien que la transition vers Santé Québec soulève des questions, le CUML reste mobilisé et prêt à adapter ses actions. Pour 2025, le comité souhaite continuer à publier le **VieLien**, à offrir des **conférences significatives**, à participer à des événements régionaux et à maintenir sa **présence auprès des usagers**, avec le même souci de bienveillance et d'accessibilité.



## **Les 10 ans de l'aide médicale à mourir au Québec : retour historique**

**Ariane Plaisance, chercheuse autonome et conférencière, team@qulysis.com**

Dix ans après la légalisation de la mort médicalement assistée au Canada, le groupe de défense des libertés civiles de la Colombie-Britannique, qui a été à l'origine de la dépénalisation de la mort médicalement assistée, juge qu'il est devenu trop facile d'obtenir l'aide médicale à mourir (AMM). Qu'en est-il du Québec ?

L'adoption d'un euphémisme pour nommer ce qui est appelé en Europe « euthanasie » était motivée par le fait qu'il était alors illégal, selon le *Code criminel canadien*, de mettre fin à la vie d'une autre personne. En définissant la pratique de l'euthanasie comme un acte médical, il était possible pour Québec de faire en sorte que l'euthanasie soit du ressort de la province.

Quelques mois après l'adoption de la loi québécoise, le reste du Canada a autorisé l'AMM (qui inclut le suicide assisté dans le reste du Canada). La Cour suprême du Canada a jugé que la loi interdisant la mort médicalement assistée violait l'article 7 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Peu de temps après, des procédures ont été intentées par deux personnes handicapées, qui ne faisaient pas face à une mort imminente ou raisonnablement prévisible, contre le procureur général du Canada et celui du Québec. Dans sa décision de 2019, la juge de la Cour supérieure du Québec a conclu que les critères fédéraux et provinciaux violaient tous deux la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Enfin, le 30 octobre 2024, les demandes anticipées d'aide médicale à mourir (DAAMM) ont été légalisées au Québec, et ce, malgré une législation fédérale qui les interdit. Pour déposer une demande anticipée d'aide médicale à mourir, la personne doit être atteinte d'une maladie grave et incurable menant à l'incapacité et être apte à consentir aux soins au moment de la demande.

Aujourd'hui, le Québec présente le plus haut taux de décès par AMM au monde, dépassant même des pays où la pratique est autorisée depuis 2002. En 2023, à la suite d'une recommandation de la Commission sur les soins de fin de vie, un projet de recherche a été financé par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour tenter de comprendre les facteurs qui poussent de plus en plus de Québécois à recourir à l'aide médicale à mourir.

## ***Un nouveau comité national des usagers pour Santé Québec***

La réforme en cours dans le Réseau de la santé franchit une nouvelle étape importante : le conseil d'administration de Santé Québec a officiellement nommé les dix membres du tout premier Comité national des usagers (CNU). Cette nouvelle instance, prévue à l'article 86 de la *Loi sur la gouvernance du système de santé et des services sociaux*, aura pour mandat de donner une voix forte et structurée aux usagers de partout au Québec.

Le CNU aura comme rôle principal de promouvoir et de défendre les droits des usagers, de même que de formuler des recommandations à Santé Québec pour améliorer l'accessibilité, la qualité et la pertinence des soins et des services. Ce comité devient ainsi un interlocuteur direct à l'échelle nationale, capable de faire entendre les besoins des patients, des résidents, des proches aidants et d'autres utilisateurs des services sociaux et de santé.

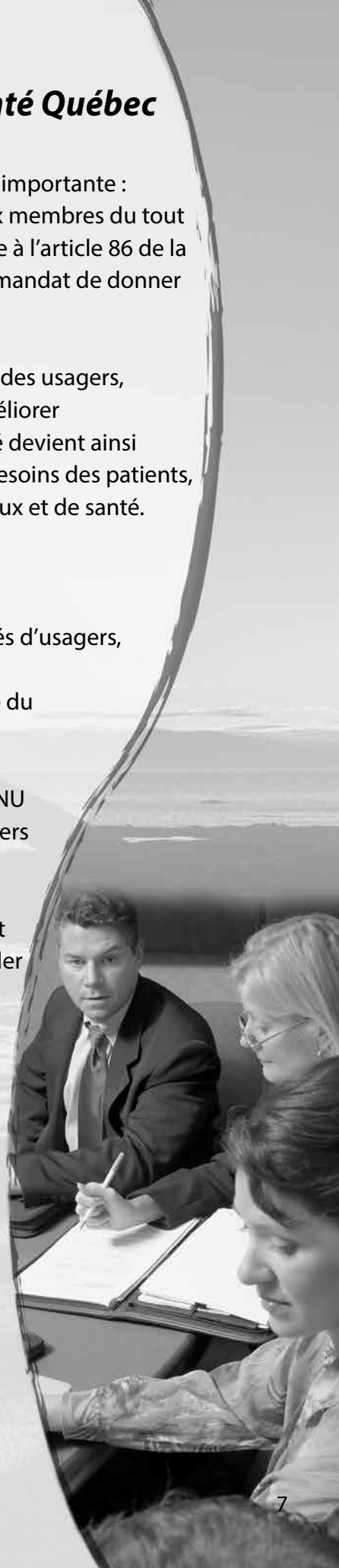
### ***Conformément à la loi, la composition du CNU comprend :***

- trois personnes issues des comités d'usagers locaux;
- trois personnes proposées par des organismes représentatifs des comités d'usagers, désignées par le conseil d'administration;
- une personne occupant un poste de direction sous l'autorité immédiate du président-directeur général de Santé Québec.

La région de Chaudière-Appalaches aura la chance d'être représentée au CNU en la personne de Michel Vaillancourt, actuel président du comité des usagers du Centre intégré (CUCI) de Chaudière-Appalaches. Dans les mois à venir, la structure actuelle des comités des usagers des centres intégrés (CUCI) sera graduellement remplacée par des comités des usagers d'établissement (CUÉ). Ces CUÉ deviendront les instances régionales chargées de faire circuler l'information entre les usagers et les établissements. Ils permettront également de faire remonter les préoccupations locales vers les niveaux de décision, tout en partageant les bonnes pratiques.

### ***Une représentation inclusive***

Rappelons que le terme « usager » est utilisé ici dans un sens large et inclusif : il comprend les patients, les résidentes et les résidents des CHSLD et des RPA, les proches aidants et toute personne utilisant les services sociaux ou de santé. La création du CNU marque ainsi un pas important vers une gouvernance plus participative et centrée sur l'expérience réelle des usagers.



**APPRENDRE  
À AIDER  
SANS S'OUBLIER**



# Société Alzheimer

CHAUDIÈRE - APPALACHES

Formation pour proche aidant d'une personne ayant un trouble neurocognitif dont la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée.

## Formation "Apprendre à aider sans s'oublier"

La formation "Apprendre à aider sans s'oublier" est conçue pour accompagner les proches aidants à travers les différentes étapes de leur parcours, elle leur offre un soutien précieux et des outils concrets pour mieux comprendre et s'adapter à leur rôle. Ce programme est différent des groupes d'information et de soutien. Cette formation bénéficie d'une aide financière de l'APPUI pour les proches aidants.

**Nouveau groupe de formation**

### Module 1 : Proche aidance et la période suivant le diagnostic

- 1<sup>ère</sup> rencontre : Date et heure à déterminer
  - Mieux comprendre les troubles neurocognitifs majeurs
- 2<sup>e</sup> rencontre : Date et heure à déterminer
  - Le diagnostic et l'évolution de la maladie
- 3<sup>e</sup> rencontre : Date et heure à déterminer
  - Le deuil blanc et votre rôle de proche aidant
- 4<sup>e</sup> rencontre : Date et heure à déterminer
  - L'approche centrée sur la personne et la communication
- 5<sup>e</sup> rencontre : Date et heure à déterminer
  - Connaître les ressources et envisager l'avenir
- 6<sup>e</sup> rencontre : Date et heure à déterminer
  - Synthèse et évaluation

**Lieu : Peut importe où  
que vous soyez en  
Chaudière-Appalaches**

**GRATUIT**

De plus, il y aura d'autres modules de la formation, pour le moment, nous offrirons, l'adaptation à domicile, la transition vers un milieu d'hébergement. La formation est disponible pour tout le territoire de Chaudière-Appalaches.



**Pour plus d'informations ou pour vous  
inscrire, contactez Pascale Dallaire  
au 1-888-387-1230 poste 113.**

10<sup>e</sup> ÉDITION  
**SALON de la  
2<sup>e</sup> jeunesse**



*Vivre et participer*

Pour la 10<sup>e</sup> édition, nous vous proposons  
deux journées complètes sur inscription

**JEUDI 2 OCTOBRE**  
**VENDREDI 3 OCTOBRE**

9h00 à 15h30 • Espace Citoyen, Montmagny

Vendredi 13h à 15h : Entrée libre ouvert à tous

**COÛT 5\$**  
Dîner inclus

**Conférences** sur des sujets  
abordant le thème

Plus de **20 exposants**

**Spectacle** et danse sociale

**Début des inscriptions : 1<sup>er</sup> septembre 2025**

## ***Des déléguées des comités de résidents mobilisées contre la maltraitance***

Le 10 avril dernier, plusieurs déléguées des comités de résidents des CHSLD de Montmagny et de L'Islet ont participé à la Journée des partenaires contre la maltraitance, tenue à Vallée-Jonction. Organisée dans le cadre des efforts régionaux de lutte contre la maltraitance envers les personnes en situation de vulnérabilité, cette rencontre a rassemblé des acteurs clés de la région de la Chaudière-Appalaches, incluant des représentants du CISSS, des ressources pour aînées (RPA), des organismes communautaires, ainsi que des comités des usagers et de résidents.

Cette journée a permis d'approfondir plusieurs enjeux importants, notamment la maltraitance organisationnelle, une forme trop souvent invisible mais lourde de conséquences pour les personnes âgées en milieu de soins. Les participants ont aussi pris connaissance des services offerts dans la région pour soutenir les intervenants et les proches dans la détection, l'accompagnement et le signalement des situations préoccupantes.

Les ateliers interactifs, qui ont occupé une large part de la journée, ont offert aux participants l'occasion de travailler sur des mises en situation concrètes. Ces exercices ont renforcé leur capacité à reconnaître différents types de maltraitance et à identifier les bons alliés à mobiliser, que ce soit dans les équipes de soins, les directions de CHSLD ou les ressources communautaires.

Pour les déléguées des comités de résidents, cette journée fut une occasion précieuse de valider l'importance de leur rôle : celui d'être les yeux, les oreilles et la voix des résidents. Leur présence dans les CHSLD ne se limite pas à des rencontres ponctuelles; elle est essentielle pour faire valoir les droits des aînés et s'assurer que leur dignité est respectée en tout temps.

Grâce à cette formation, les membres des comités repartent mieux outillées pour remplir leur mission, renforcées par un réseau de partenaires engagées dans la même cause : celle de protéger les personnes les plus vulnérables de notre société.



# Ça se passe chez nous...

## Centre de jour pour aînés de la MRC de L'Islet

### La grande sortie de la semaine

Auparavant, la grande sortie de la semaine pour nos clients arrivait, sans aucun doute, le dimanche, une journée sacrée où il fallait se mettre sur notre 31, affichant notre plus beau sourire. Vous vous souvenez ?

Avec le temps, les choses ont quelque peu changé pour nos clients. Aujourd'hui, la grande sortie de la semaine, pour la plupart, est considérée comme la journée du Centre de jour. Chaque groupe attend avec impatience cette journée pour revoir les amis et les intervenantes et pour découvrir la programmation de la journée.

La journée passe toujours trop vite selon eux, car nous leur proposons de multiples activités pour maintenir leurs capacités physiques, cognitives et sociales. De plus, cela offre un répit afin de soutenir les proches aidants des clients du Centre de jour tout en brisant l'isolement. Nous soulignons les fêtes dans l'année en élaborant des activités thématiques. Lors des derniers mois, nous avons souligné le poisson d'avril, la cabane à sucre et, bien évidemment, Pâques. Les activités sont variées, par exemple des cahiers de lecture pour se remémorer des souvenirs, des défis pour gagner des cornets de sucre, des chansons pour se délier la langue et bien plus encore.

Parfois, lors d'occasions spéciales, nous avons la possibilité, grâce à un généreux don de la Fondation des soins et services de santé de la MRC de L'Islet, d'accueillir des chanteurs. Ces moments sont magiques, car ils font briller les yeux, chanter et danser nos clients, comme dans les soirées du bon vieux temps.

La journée finie, on se dit : « Coudonc, cela a donc bien passé vite ! » On dit bonjour à tout le monde, on enfile son manteau et on se dit à la semaine prochaine pour un nouveau rendez-vous à ne pas manquer.

Merci à nos collaborateurs et clients ! Votre implication fait vivre le Centre de jour, là où il est bon de se rencontrer et d'avoir du plaisir, semaine après semaine, lors de la grande sortie.

*Marie-Christine Boutin, Sylvie Langevin  
et Hélène Caron, intervenantes du Centre de jour de L'Islet*



*Ça se passe chez nous...*

## **Centre d'hébergement de Cap-Saint-Ignace**

### ***La tradition se poursuit – un succès pour 2024***

Pour une deuxième année consécutive, notre centre d'hébergement a eu le plaisir d'accueillir les familles de nos résidentes et de nos résidents pour célébrer Noël dans une ambiance chaleureuse et authentique. Cette initiative, désormais bien ancrée, visait à recréer l'atmosphère familiale d'autrefois, remplie de joie, de musique et de retrouvailles touchantes.

L'édition 2024 du réveillon a connu un franc succès : environ 90 membres de famille ont répondu à l'invitation, remplissant nos espaces communs d'éclats de rire, de discussions animées et d'émotions sincères. Ce fut un moment fort de l'année pour plusieurs, autant pour les résidents que pour leurs proches et les membres du personnel.

L'esprit des Fêtes s'est rapidement installé grâce à la visite tant attendue de notre traditionnel père Noël, accompagné de sa complice, la gracieuse fée des Glaces.

Ensemble, ils ont fait la distribution de cadeaux, provoquant des sourires et parfois même quelques larmes d'émotion. Ce moment a permis de rappeler combien de petits gestes peuvent faire toute la différence.

Par la suite, familles et résidents ont pu partager un repas festif dans la grande salle, décorée avec soin pour l'occasion. Ce temps de convivialité a permis à chacun de savourer pleinement la magie de Noël, autour de mets réconfortants et de conversations précieuses.

L'après-midi s'est poursuivi dans la joie avec la performance de notre fidèle chansonnière, Aline Talbot, qui a su animer l'assistance avec enthousiasme. Ses chansons du temps des Fêtes ont fait danser résidents, familles et employés, dans une ambiance des plus festives. Ce fut un beau moment d'unité et de bonheur partagé.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes présentes. Pour certaines familles, cet événement représentait l'unique occasion de se réunir durant les Fêtes. C'est pourquoi nous espérons de tout cœur que cette belle tradition se poursuivra encore longtemps, avec autant de succès et de bonheur pour tous.



*Ça se passe chez nous...*

## **Maisons d'hébergement de Sainte-Perpétue**

Bonjour !

Je me nomme Émilie Bérubé, j'ai 35 ans et je suis agente administrative aux Maisons d'hébergement de Sainte-Perpétue depuis août 2018. Mon bureau est situé dans la maison 2. J'ai été embauchée au CISSS de Chaudière-Appalaches en 2010 comme agente administrative. Depuis, j'ai travaillé dans plusieurs départements de l'hôpital de Montmagny, ainsi qu'aux CLSC de Saint-Jean-Port-Joli et de Saint-Pamphile. Le service à la clientèle a toujours été au cœur de mon travail et c'est, je crois, l'une de mes plus grandes forces.

Mon rôle principal est d'accueillir les familles et les résidents dès leur arrivée. Je ne gère pas directement la comptabilité, mais je soutiens les répondants dans leurs démarches administratives et les aides financières. Parler de finances n'est pas toujours agréable, mais je réussis souvent à réduire l'anxiété des familles en les guidant avec empathie. Grâce à un horaire flexible et à ma proximité avec le milieu, je m'adapte aux besoins des familles.

Travailler dans mon propre village est un privilège. Je connais les résidents, leurs familles, et cela me permet d'offrir un service personnalisé. J'adore le contact humain. Même si je ne donne pas de soins, j'essaie d'offrir un peu de mon temps à chacun des résidents, pour une jasette, une partie de cartes ou simplement un sourire. Ce lien humain, c'est le plus beau côté de la médaille.

J'appuie également le gestionnaire, l'équipe de soins et les employés des deux maisons dans leurs tâches administratives. Je m'implique aussi auprès du comité de résidents lors des fêtes et des événements. Mon engagement est encore plus grand au sein du Comité milieu de vie, où je participe aux rencontres et contribue à améliorer le quotidien des résidents.

Je souhaite garder longtemps cette étincelle que m'apportent les résidents. Ils ont chacun leur histoire, leur personnalité, et tant à nous apprendre. Cette étincelle..., c'est ça, ma vraie paye.



*Ça se passe chez nous...*

## **Maisons d'hébergement de Saint-Eugène**

### ***Un mois d'avril axé sur la réminiscence !***

Au centre d'hébergement, le mois d'avril a été placé sous le thème de la réminiscence à travers une série d'activités conçues pour raviver les souvenirs de nos chers résidents. Nous avons commencé par planter les semis pour notre futur jardin. Comme autrefois, nos résidentes ont mis les mains à la terre avec les graines de l'année passée. Ce fut un moment magique : des sourires sincères, des anecdotes touchantes, et un échange riche entre les générations. Chaque pousse est désormais suivie de près.

Pour la fête de Pâques, plusieurs activités ont animé notre quotidien. Une chasse à la poule en chocolat a fait bouger nos résidents. Nous avons aussi exploré les nouveaux jeux thématiques de la table Tovertafel. L'un d'eux, où les résidents devaient retrouver des œufs colorés cachés dans le gazon, a fait fureur. Les éclats de rire n'ont pas manqué.

Notre dynamique intervenante en musicothérapie, issue de l'école Destroismaisons, nous a également offert sa visite mensuelle. Grâce à ses airs connus et à ses instruments variés, elle fait chanter et vibrer les souvenirs au rythme de la musique. Son passage est toujours attendu avec grande joie. Nous avons aussi accueilli les enfants de la garderie de M<sup>me</sup> Dion pour une lecture animée. Ce moment d'échange intergénérationnel est toujours très apprécié. Les enfants ont aussi joué un peu avec la Tovertafel, pour le plus grand bonheur de tous.

Pour compléter ce mois riche en émotions, une dégustation de produits d'érable offerte par un producteur local nous a réunis autour de saveurs d'antan. Ce fut l'occasion de conversations animées et de souvenirs sucrés partagés avec bonheur. Avril a donc été rempli de rires, d'échanges et de moments inoubliables, annonçant le printemps et le retour progressif de nos sorties extérieures tant attendues.

Au plaisir de vous croiser bientôt au centre d'hébergement pour partager ces instants avec nous !

*Peggy Sirois, T.E.S. – Responsable des loisirs*

*Ça se passe chez nous...*

## **Centre d'hébergement de Montmagny**

***Une ferme en visite au CHSLD de Montmagny :  
une journée riche en sourires et en complicités***

Le 30 avril dernier, la salle polyvalente du CHSLD de Montmagny s'est transformée, le temps d'une journée, en une véritable petite ferme. En effet, une ferme ambulante est venue rendre visite à nos résidents, apportant avec elle une belle variété d'animaux familiers et attendrissants : lapins câlins, poules curieuses, chèvres espiègles, poussins tout juste éclos et bien d'autres compagnons à poils et à plumes. Le contact direct avec les animaux a suscité de nombreuses réactions de joie, de tendresse et parfois même d'émotion. Pour plusieurs, cette rencontre a ravivé des souvenirs précieux de leur jeunesse passée à la campagne ou de moments partagés avec des animaux de compagnie.

Afin de rendre cette journée encore plus vivante et mémorable, des enfants du CPE Le Farfadet, accompagnés de leurs éducatrices, ainsi que quelques tout-petits du milieu familial L'Arbre à bisous, sont également venus profiter de la ferme. Leur présence enjouée a illuminé les visages de nos aînés. Les échanges entre les générations ont été empreints de complicité, de rires spontanés et de doux instants de partage. Ensemble, jeunes et moins jeunes ont caressé les animaux, échangé quelques mots, ou simplement partagé des regards attendris.

Certains résidents, d'ordinaire plus réservés, se sont ouverts avec enthousiasme en présence des enfants et des animaux, démontrant l'impact bénéfique de telles initiatives sur le bien-être émotionnel. Les rires, les histoires partagées et les moments d'émerveillement ont laissé une empreinte positive durable chez tous les participants.

Cette activité intergénérationnelle a permis de briser l'isolement, de créer des ponts entre les générations et de semer du bonheur dans le quotidien des résidents. Elle démontre encore une fois l'importance d'intégrer des moments de vie, simples mais porteurs de sens, dans les milieux de soins. Un immense merci à tous ceux et celles qui ont contribué à faire de cette journée une réussite inoubliable.



*La défense des droits  
en santé vous tient à cœur ?*

*Vous souhaitez vous impliquer  
auprès des résidents du  
centre d'hébergement  
de votre secteur ?*

*Nous avons besoin de vous !*

**Contactez le comité des usagers pour plus d'information !**

**Comité des usagers Montmagny-L'Islet  
418 248-0639, poste 25728  
cuml.cisss-ca@ssss.gouv.qc.ca**

**Abonnez-vous au VieLien gratuitement.**

**Recevez une copie virtuelle du VieLien  
à chaque parution.**

**Pour vous abonner, contactez-nous au  
cuml.cisss-ca@ssss.gouv.qc.ca**

*VieLien*


est publié quatre fois l'an par le comité des usagers,  
secteur Montmagny-L'Islet, pour tous les usagers du réseau de la santé et par les six comités  
de résidents des centres d'hébergement du secteur pour les résidents et leur famille.

**Vous avez des commentaires à nous partager, des suggestions d'articles à publier,  
des sujets qui vous tiennent à cœur ? Alors, n'hésitez pas à nous contacter, il nous  
fera plaisir d'accueillir vos idées et vos opinions :**

**Journal VieLien**

Comité des usagers - 22, avenue Côté, Montmagny (QC) G5V 1Z9  
Téléphone : 418 248-0639, poste 25728  
Par courriel : gabrielle.brisebois.cisssca@ssss.gouv.qc.ca

**Centre intégré  
de santé et de services  
sociaux de Chaudière-  
Appalaches**

**Québec** 

**Coordonnatrice  
comité des usagers  
Montmagny-L'Islet  
Gabrielle Brisebois**

**À la correction  
Nicole Bernier  
(bénévole)**

**Impression  
Base 132**